



PÔLE FINANCES  
ET SERVICES À LA POPULATION  
Direction Attractivité, développement touristique  
et culturel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250922-2873B-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025

Publication : 09/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 9 octobre 2025  
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU**  
**Séance du 22 septembre 2025**

**38 élus présents (58 en exercice, 14 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**Par délégation de l'assemblée délibérante, il appartient au Bureau  
« d'attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi  
que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au  
budget »**

**MOUVEMENT EUROPÉEN ALSACE HAUT-RHIN : SUBVENTION EN SOUTIEN  
AUX ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION (7.5.6/2873B)**

Née au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, l'association  
« Mouvement Européen », présente dans 39 pays, dont la France, a pour vocation  
de promouvoir une Europe unie et ses valeurs démocratiques à travers la  
sensibilisation et le dialogue.

C'est dans cet esprit que la section Alsace – Haut-Rhin développe des initiatives  
visant à rendre l'Europe plus proche des citoyens.

Pour encourager une citoyenneté européenne active auprès de deux classes  
d'élèves du territoire de l'agglomération, il est proposé d'attribuer une subvention  
d'un montant de 500 € dans le cadre du dispositif d'appel à projets du service  
Relations Internationales et Transfrontalières.

Ce montant permettra à ces classes de découvrir le Parlement Européen de  
Strasbourg.

Cette subvention est d'un montant identique à celle attribuée en 2024.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 du service relations internationales et transfrontalières :

Chapitre 65 - article 65748 - fonction 048

Service gestionnaire et utilisateur : A143

Ligne de crédit n° 23818.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Mouvement Européen » en soutien à ses actions,
- autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire.

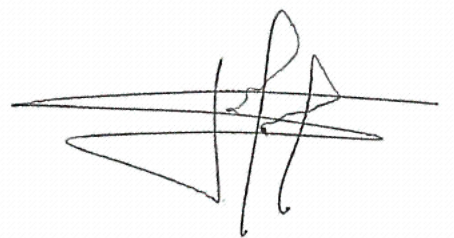
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht'.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan'.

Fabian JORDAN